

Calvinet

les nouvelles



C'était le 7 mars vers 15 h

Paris-Nice

traversait en trombe notre village au
cours de l'étape Brive-Rodez.



CALVINET en 1940

Le 1er septembre 1939, la Wehrmacht envahit la Pologne sans déclaration de guerre, prétextant une provocation de l'armée polonaise.

Le 2 septembre, la France mobilise et conjointement avec l'Angleterre, déclare la guerre à l'Allemagne.

Commence alors la période de la *Drôle de Guerre*, (selon l'expression attribuée à l'écrivain Roland Dorgelès, ancien combattant de la Grande Guerre), période de neuf mois qui s'achèvera par l'offensive de l'armée allemande en Belgique, puis en France au mois de mai 1940.

Après le 8 juin, l'armée française bat en retraite, tandis que depuis le mois de mai « *le tiers du territoire français déverse une grande partie de ses habitants dans les deux autres tiers, créant un désordre total qui rend parfois cocasses les drames les plus angoissants* »⁽¹⁾ caractérisant l'exode.

L'Auvergne est une terre d'accueil pour les civils et les militaires en déroute.

De nombreux villages serviront de campement.

C'est le cas de Calvinet. Dans la revue trimestrielle *La Châtaigne*⁽²⁾, Henri MONTARNAL, fondateur et ancien Président de l'Amicale des originaires du canton de Montsalvy, écrit que le 18 juin, « (...) sur la route de Mours à Montsalvy venait soudainement s'échelonner non loin de Calvinet, des éléments de la 613^{ème} compagnie du Groupe Transport 121 composés des autobus parisiens transformés pour les besoins de la guerre et conduits la plupart par leurs chauffeurs de la T.C.R.P.⁽³⁾, mobilisés avec leurs autobus et leurs camions.

Cette colonne arriva vers midi à la hauteur du vieux et massif donjon féodal de Berbezou (...).

L'une des filles d'Henri MONTARNAL, Suzanne, a bien voulu nous confier la photographie qu'elle a prise ce jour-là depuis la route longeant l'étang de Berbezou (voir photo ci-contre).



(Suite page 23)

Éditorial



SOMMAIRE

SOMMAIRE

Calvinet en 1940.....P 2

Éditorialp 3

Vie de la commune :

Réunions du Conseil.....p 4

Infos.....p 10

Hommagep 11

Elections.....p 13

Vie associative.....p 15

Nous sommes à la veille de la saison d'été, même si, à l'heure où j'écris ces lignes, la météo est très maussade. L'été, c'est la saison où l'on vit le plus à l'extérieur et qui voit passer dans notre village de nombreux touristes.

Calvinet s'est préparé à ces arrivées : les employés communaux, des bénévoles ainsi que des particuliers ont fleuri tout le village ; les rues ont été balayées ; le terrain de camping ainsi que l'aire des camping-cars sont prêts ; la piscine a été repeinte et le maître-nageur est retenu ; les truites pour la pêche dans l'Estantuiol sont commandées ; les chemins de randonnée ont été nettoyés ; les nombreuses associations préparent les activités de l'été qui sont souvent ouvertes à tout le monde .

Mais toute cette préparation serait inutile si nous tous, particuliers, familles, commerçants et responsables de services, n'étions pas prêts à recevoir ces touristes qui, parfois, viennent pour la première fois à Calvinet. Profitons de cette saison estivale pour nous montrer accueillants, accueillants comme d'habitude pour nos voisins, mais aussi accueillants pour les touristes de manière à leur donner envie de revenir, envie de devenir les ambassadeurs de Calvinet quand ils seront rentrés chez eux ou même, pour certains, envie de venir s'installer à Calvinet.

C'est grâce à l'action de tous que Calvinet sera reconnu comme un peu différent des villages voisins et que nous conserverons les commerces, les services ainsi que l'entraide qui nous permet de passer bien des difficultés.

Edouard de Bonnafos, maire

Rendez-vous en janvier 2013 pour découvrir votre prochain bulletin !

Boîte à suggestions : N'hésitez pas à nous faire part de vos attentes ... ce bulletin est votre bulletin ... Vous pouvez pour cela vous rapprocher des membres de la Commission « Bulletin municipal » ou transmettre vos remarques par email : Couderc.vernhe@wanadoo.fr



Séance du 06 janvier 2012

Taxe d'aménagement

La *taxe d'aménagement* remplacera la *taxe locale d'équipement* au 1^{er} mars 2012 pour les communes disposant d'un POS. Si le Conseil Municipal ne délibère pas avant le 30 novembre un taux de 1% s'appliquera. Le conseil municipal décide de renoncer à percevoir la taxe d'aménagement sur la totalité de son territoire. La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans.

Mandatement de dépenses d'investissement en 2011

Comme l'article L.1612-1 du Code des Collectivités Territoriales le prévoit dans l'attente du vote du Budget Primitif, le Conseil Municipal autorise le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite des besoins, sans dépasser le quart des crédits ouverts en 2011, et s'engage à inscrire les crédits correspondants au budget 2012. Opérations concernées

Opération 26 - VOIRIE : article 2135 : 1 985.74 €

Opération 25 - BATIMENTS COMMUNAUX : article 2184 : 602.87 €

Projet de ravalement de l'église :

Présentation des trois devis reçus qui seront transmis aux organismes susceptibles de subventionner ces travaux sous réserve du respect de certains critères. Les devis seront ensuite examinés dans le détail par la Commission des travaux.

Demandes de subventions 2012

DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) adressé à la préfecture et **FEC** (Fonds d'Équipement des Communes) adressé au Conseil général pour les travaux de ravalement de l'église.

Subvention DETR voirie du lotissement

Après un refus de la Préfecture début 2011, un courrier 08 novembre 2011 accorde finalement une subvention de 2 232 € soit 20% du montant des travaux HT.

ATESAT / classement des voies communales

Toutes les voies communales doivent être répertoriées dans un tableau de classement à jour. Datant du 7 juillet 1959, il faisait apparaître une longueur de chemin vicinal de 8,490 km

Le conseil municipal décide :

- La remise à jour de ce tableau
- D'approuver le nouveau tableau de classement des voies communales, conformément à la circulaire du 31 juillet 1961 et en application de l'article L141-3 du code de la voirie routière, qui fait apparaître une longueur de voie communale de 16,985 km.

Programme travaux de voirie 2012

L'assemblée détermine le programme 2012 des travaux à réaliser sur la voirie communale. Après discussion, les priorités d'orientent vers le chemin de La Gane et Prentegarde et la rue de La Canal.

Les entreprises suivantes seront consultées pour devis : COLAS, DAUDÉ, EUROVIA et CAUMON.

Dissolution du Syndicat Intercommunal Calvinet-Mourjou

Dissolution par arrêté préfectoral. Le Conseil Municipal à l'unanimité décide un recours contre cette décision.

Convention avec PROSPORT

Comme les années précédentes, le Maire est autorisé à signer une convention pour les mois de juillet et d'août 2012 avec PROSPORT LOT, structure mise en place par la Direction Départementale Jeunesse et Sports du Lot pour centraliser les demandes d'emplois des maîtres-nageurs sauveteurs.

Questions diverses

- **Recensement de la population** : 489 habitants au 1^{er} janvier 2012 selon l'INSEE
- **Pavillon locatif** : un pavillon au lotissement du Puech sera disponible à la location au 1^{er} avril 2012.

- **Accueil des nouvelles populations** : La Communauté de Communes demande un délégué par commune. Monsieur le Maire propose de solliciter Elisabeth ALBIOL pour cette mission, en lien avec son activité professionnelle.
- **Petites chaises Cantine** : Nécessité de remplacement des petites chaises de la cantine. 12 ont été achetées suite à l'offre de chez LAFA au prix unitaire de 24 €.
- **Epreuve cycliste Paris-Nice** : elle traversera Calvinet le mercredi 7 mars vers 14 h 30
- **Ligne à Grande vitesse en Auvergne** : A la demande du Conseil Régional, le Conseil Municipal délibère pour soutenir la LGV Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon dont le tracé est le plus proche de Clermont-Ferrand, le plus à l'ouest et le plus au sud possible, le plus équitable et le plus équilibré avec les meilleures retombées économiques pour l'Auvergne.
- **Vente de la propriété du Vernassal** : Monsieur le Maire rappelle l'historique de la vente de la propriété du Vernassal et ses démarches auprès du chargé de la vente.
La propriété se vend dans sa totalité à l'exception d'une partie de la parcelle section AB, n° 361 proposée à la commune. Monsieur le Maire a participé au bornage de cette portion de parcelle. Il a demandé un décalage de 5 ou 6 mètres pour permettre l'accès à une parcelle que la commune pourrait acquérir par ailleurs. Cette demande lui a été refusée. Le Conseil Municipal maintient son désir de faire valoir son droit de préemption. Le service des Domaines sera sollicité pour évaluation.
- **Démocratie participative** : les élus peuvent répondre à un questionnaire à disposition sur le site du sénat pour recueillir leur parole sur leurs attentes et leurs propositions pour l'avenir de nos territoires.

Séance du 26 janvier 2012

Vente de la propriété du Vernassal : droit de préemption

Résumé par le maire de la situation concernant la vente de la propriété du Vernassal, d'une superficie de 55 ha 50 a 96 ca sur la commune de Calvinet. Il indique avoir reçu la "**Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)**" mentionnant que la vente de cette propriété constitue une opération indivisible. Il est donc décidé de faire valoir le droit de préemption sur la totalité de la propriété, en vertu de la délibération du 07 janvier 2011 au cours de laquelle a été délégué au maire le pouvoir de préemption. Décision motivée par les projets suivants :

- **Participation, avec la commune de Boisset, au projet de maison d'accueil de handicapés à Leynhac**, les parents des handicapés devant trouver à Calvinet et Boisset un ensemble de maisons adaptées aux personnes âgées avec un minimum de services. Ce dossier a déjà fait l'objet d'une présentation à l'ARS, de plusieurs délibérations des Conseils Municipaux des trois communes et se trouve dans l'attente du lancement d'un appel d'offres de la part du Conseil Général.
- **Projet de lotissements** : la richesse de Calvinet provient de ses nombreux services et commerces qui ne pourront être maintenus que par l'apport de nouvelles populations ; il ne reste que trois lots en vente sur les lotissements actuels et la commune manque de réserve foncière.

Syndicat Intercommunal Calvinet-Mourjou

A ce jour n'ayant pas encore reçu l'arrêté de dissolution du Syndicat Intercommunal Calvinet-Mourjou de la préfecture, le recours gracieux sera étudié à une séance ultérieure.

Questions diverses :

- **Financement de guirlandes de Noël** : la commune a remplacé une partie de ses guirlandes par des "basse consommation". Le Comité d'Animation souhaite participer à cette acquisition en versant à la commune la somme de 146 € et le Comité paroissial la somme de 73 €.
- **Crédits d'investissement** : Comme l'article L.1612-1 du Code des Collectivités Territoriales le prévoit dans l'attente du vote du Budget Primitif, le Conseil Municipal autorise le maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite des besoins, sans dépasser le quart des crédits ouverts en 2011, et s'engage à inscrire les crédits correspondants au budget 2012.

Opération - BATIMENTS COMMUNAUX : article 2184 : 299.00 €

Séance extraordinaire du 25 février 2012

Propriété Le Vernassal - Droit de préemption- DIA – Désignation du notaire

Monsieur le Maire précise qu'à la date de la dernière séance du Conseil Municipal, le 26 janvier 2012, il n'avait pas la connaissance totale des éléments nécessaires pour répondre à la Déclaration d'Intention d'Aliéner reçue le 29 décembre 2011 de Maître Bretagnol, notaire, sur la vente de la propriété du Vernassal. En conséquence, il a convoqué le Conseil Municipal en urgence puisque la date limite de réponse est le 29 février 2012 et que la délibération à transmettre doit être exécutoire.

Après exposition des éléments recueillis de divers services et compte-tenu que la SAFER a déclaré ne pas intervenir dans cette affaire, le Conseil Municipal approuve la préemption du Maire et décide d'acquérir la propriété du Vernassal dans sa totalité (55 ha 50 a 96 ca sur les communes de Calvinet et Cassaniouze) puisque la DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) indique que la propriété est indivisible. La propriété est décrite dans la DIA annexée à la présente délibération.

La préemption portera sur les parcelles ou les portions de parcelles "zone d'urbanisation future à court terme 1NA" (parties des parcelles AB0133 et AB0864 section AB) et "zone d'extension du vieux bourg UB" (parcelle A0339 section A). Elles sont situées dans les zones soumises à un droit de préemption. Pour les parties situées dans les zones 1NA et UB, la commune propose le prix estimé par France Domaine soit 56 850 €. Le reste de la propriété sera acheté par la commune.

Le prix de vente de la totalité de la propriété est fixé par le vendeur à 400 000 € compris le cheptel attaché à la propriété évalué à 13 275 euros. Il faut rajouter les honoraires de négociation dus à Monsieur Rambaud expert d'un montant de 16 000 euros ainsi que le versement d'une rente perpétuelle annuelle à la commune de Cassaniouze égale à la contre-valeur en espèce de 1 200 kg de seigle.

L'estimation de France Domaine pour la totalité de la propriété est de 375 000 euros et précise que le prix global de cession notifié dans la Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) de 400 000 euros peut être accepté.

Cette somme sera financée par un emprunt et des fonds propres de la commune. Pour l'emprunt le Conseil Municipal charge le Maire de consulter les banques suivantes : Crédit Agricole, Caisse d'Épargne et Banque Populaire.

D'autre part, le Conseil Municipal désigne Maître Sonia Galibert-Prouzet pour l'acte d'achat de cette propriété et charge Monsieur le Maire de signer cet acte ainsi que toutes les pièces relatives à ce dossier.



SEANCE DU 2 mars 2012

ANALYSE FINANCIERE DE LA COMMUNE

Examen d'une analyse financière de la Commune, établie par les services des Finances Publiques.

Et portant essentiellement sur le financement des opérations d'investissement et la pression fiscale par comparaison avec la moyenne des communes de même catégorie démographique dans le département et la région. En conclusion la situation financière de la commune de Calvinet apparaît comme saine et équilibrée et la commune dispose pour l'avenir de marges de manœuvre pour le financement de nouvelles priorités et de nouveaux investissements.

Vote des comptes administratifs et comptes de gestion 2011

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs dressés par la commune et les comptes de gestion dressés par le Trésorier, dont les résultats identiques sont les suivants :

Compte administratif commune : résultat de clôture : excédent de Fonctionnement **157 512.34 €** et déficit d'Investissement de **89 631.85 €** d'où un excédent global de **67 880.49 €**. Les restes à encaisser en recettes d'Investissement s'élèvent à **6 998.00 €**.

Au budget primitif 2012 la somme de 82 633.85 € sera affectée au compte 1068 en recettes d'Investissement et la somme de 74 878.49 € sera reportée en excédent de fonctionnement.

Compte administratif A.E.P. : résultat de clôture : excédent de Fonctionnement de **69237.80 €** et excédent d'Investissement de **1 555.19 €**, d'où un excédent global de **70 792.99 €**.

Au budget primitif 2012, la somme de 69237.80 € sera reportée à l'excédent de fonctionnement et la somme de 1555.19 € à l'excédent d'Investissement

Délibération n°1 et 2 – 02/02/2012 Restauration des façades de l'Église

Vote du projet - demandes de subventions DETR 2012 et FEC 2012 - Vote plan de financement

Suite à la séance du 6 janvier, Monsieur le Maire fait part de son entretien avec l'architecte des bâtiments de France et de ses préconisations qui s'orientent vers un enduit sur l'ensemble des murs en conservant l'apparence des pierres les plus grosses et celles des angles.

La Commission des travaux s'est réunie le 24 février et a examiné les propositions de l'architecte des bâtiments de France ainsi que les devis reçus des entreprises sollicitées.

La Commission des travaux propose de suivre les conseils de l'architecte des bâtiments de France, ce qui permettra d'obtenir une subvention de la Fondation du Patrimoine et de retenir le devis le moins-disant, celui de l'entreprise Mazac.

Après que Valérie Couderc-Mazac, se soit retirée de la séance, le Conseil Municipal, considérant que suite à la restauration de l'intérieur de l'église en 1991, la rénovation de la toiture en lauzes en 2002, la restauration des peintures murales du chœur de l'église en 2004, l'installation d'une vitrine-trésor sécurisée en 2008, il est nécessaire de terminer les travaux de cet édifice par la restauration des façades extérieures.

- Il approuve le procédé enduit et le devis de l'entreprise Mazac, d'un montant HT de 20 995.00 €
- Il sollicite auprès de la Préfecture une subvention, au titre de la DETR 2012 et auprès du Conseil Général une subvention au titre du FEC 2012. Il vote le plan de financement suivant :



DETR (20 %)	4 199.00 €
FEC (sollicité)	3 149.25 €
FONDATION DU PATRIMOINE (sollicité)	3149.25 €
Emprunt	5 000.00 €
Fonds propres et souscription	5 497.50 €
TOTAL H.T.	20 995.00 €

et CHARGE Monsieur le Maire de signer toutes les pièces relatives à ce dossier

Délibération n°3 – 02/03/2012 : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

- Considérant la très bonne adaptation de l'employée concernée à l'activité qui lui est demandée, son sérieux et sa conscience professionnelle,
- Considérant qu'elle effectue la dernière partie de la formation du permis Poids lourds, le Conseil Municipal décide de renouveler son contrat de **CAE** qui expire le 31 mars 2011. Sous réserve de l'accord de l'Etat, il prendra effet au 1^{er} avril 2012 pour six mois, avec une durée hebdomadaire de 35 heures. Le traitement restera fixé sur la base du SMIC.

Questions diverses

Limitation de vitesse : Suite à la demande de réduction de la vitesse dans le hameau de Asprat et de l'étude réalisée par le Conseil général, gestionnaire des routes départementales, les panneaux d'entrée et sortie d'agglomération de CALVINET sur la route départementale n°19, seront déplacés après Calvinet.

A la demande de l'association des parents d'élèves de prendre des mesures pour réduire la vitesse autour de l'école, le Conseil Général a procédé à une étude des vitesses dans le bourg dont la synthèse indique que les vitesses sont globalement faibles. Seul un très petit nombre d'usagers pratique des vitesses déraisonnables. De leur point de vue, l'instauration d'une zone à 30 km/heure autour de l'école ne paraît pas nécessaire car elle pénaliserait inutilement le plus grand nombre.

En conclusion une réflexion est engagée pour améliorer la sécurité à la sortie de l'école. La pose de panneaux pourrait être incitative au ralentissement. Elle va être étudiée.

Tri sélectif : L'emplacement actuel des conteneurs n'est pas pleinement satisfaisant. Après discussion et réflexion sur trois sites : l'Estanquiol, Parking du cimetière et proximité de l'atelier communal, la majorité de l'assemblée est favorable à la proximité de l'atelier communal. Il



sera examiné sur le site si cette solution est concrètement réalisable.

Syndicat Intercommunal Calvinet-Mourjou

Un courrier du Préfet arrivé en Mairie le 29 février demande au Conseil Municipal de se prononcer à nouveau sur la dissolution du **Syndicat Intercommunal Calvinet-Mourjou**. Ce dossier sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

ONF : Notre plan de gestion arrivé à terme en 2011 doit être renouvelé. La première étude porte sur les limites de parcelles boisées. Une rencontre est organisée sur le terrain le lundi 26 mars.

Passage randonnée vélos : Le samedi 10 mars, passage à Calvinet du Vélo Passion Decazeville, vers 15 h 30.

Piscine : Aménagements à réaliser pour l'été prochain : remplacement des dalles de ciment par des caillebotis posés sur ossature bois et remplacement du sable.

Une demande de location sera effectuée à Mme Leca pour la location de l'appartement du Maître-nageur.

Terrain de pétanque : L'alimentation en électricité de l'aire de pétanque sur le terrain du Club a été vue avec le Syndicat Départemental d'Electricité. La réponse est en attente.

Voirie communale : Les devis des entreprises consultées sont en cours. Pour le chemin de La Gane, une variante sera demandée aux entreprises pour une largeur supérieure (3,50 m) à l'emprise actuelle (2,50 m).



Séance du 06 avril 2012

Travaux 2012 sur la voirie communale

Trois devis reçus suite à la consultation de quatre entreprises pour la réalisation de travaux sur la voirie communale. Après examen des offres, le Conseil Municipal retient la moins disante, celle de la société COLAS, pour la somme de 35 407.50 € HT. Les travaux inscrits au programme 2012 sont les chemins d'Escanis, La Gane, Prentegarde et la rue de La Canal. La remise en état de la rue Géraud de Bonnafos sera confiée à la même entreprise pour la somme de 5 625.00 € HT.

Budgets Primitifs 2012

Le budget COMMUNE s'équilibre en section de fonctionnement à 448 422.49 euros et en section d'investissement à 730 502.34 euros après avoir affecté le résultat 2011 de 82 633.85 euros, et repris en excédent de fonctionnement reporté : 74 878.49 euros

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales et vote les taux suivants :

Taxe d'habitation : 10.27 % Taxe foncière (bâti) : 21.63 % Taxe foncière (non bâti) : 97.00 %

Le budget EAU/ASSAINISSEMENT s'équilibre en section de fonctionnement à 124 653.80 euros et en section d'investissement à 86 994.99 euros.

Ces budgets sont votés à l'unanimité.

Propriété Le Vernassal – propositions des banques

Suite à la consultation des banques, décidée lors de la séance du 25 février et après analyse des offres reçues de Crédit Agricole, Caisse d'Epargne et Banque Populaire, le Conseil Municipal retient celle du Crédit Agricole Centre France, selon les caractéristiques suivantes :

1^{er} prêt - durée : 15 ans

Montant : 229 000 euros (deux cent vingt neuf mille euros)

Objet du prêt : Acquisition de la propriété « Le Vernassal »

Mise à disposition : réalisation 5 mois au plus tard après l'édition des contrats

Echéances : périodicité trimestrielle

Mode d'amortissement : amortissement constant

Frais de dossier : 100 euros

2^{ème} prêt - durée : 24 mois

Montant : 200 000 euros (deux cent mille euros)

Objet du prêt : Acquisition propriété « Le Vernassal » - Financement en attente de revente de biens

Echéances : 7 échéances trimestrielles de 1 250 € et 1 échéance finale de 201 250.00 €

Frais de dossier : 100 euros

Monsieur Le Maire est autorisé à signer les contrats de prêt correspondant et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

Emploi Contrat aidé

Le Conseil Municipal souhaite renouveler le contrat **CAE** (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi) avec l'Etat qui expire le 30 avril 2012.

Cependant si l'Etat n'accepte pas un nouveau contrat, le Conseil Municipal décide de proposer à l'intéressée un emploi à mi-temps pendant la saison touristique du 1^{er} mai au 30 septembre 2012.

Ce serait un emploi saisonnier d'ouvrier polyvalent à temps incomplet à raison de 17,5 heures de travail par semaine.

Syndicat Intercommunal Calvinet-Mourjou : Projet de dissolution

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Préfet en date du 27 février 2012, invitant le Conseil Municipal à délibérer sur la proposition de dissolution du Syndicat Intercommunal de Calvinet-Mourjou. Le Conseil Municipal, considérant que :

- Il n'y a pas de problème d'autorité entre les deux maires sur les salariés,
- L'emploi des salariés par une seule commune avec convention de mise à disposition pour l'autre est refusé par les deux communes
- Le fait d'avoir un seul employeur donne aux salariés un avantage dans la solidité de leur emploi
- Les salariés ne souhaitent pas voir leur emploi transformé en emplois à temps non complets, position plus précaire.
- Ce syndicat n'entraîne aucun coût supplémentaire. La situation actuelle, avec les salariés communs, permet même d'importantes économies (formation, fonctionnement...) et plus de souplesse dans le quotidien avec des possibilités de variations d'un poste à un autre selon les besoins de chaque commune.
- Sa dissolution ne correspond pas aux orientations définies dans la réforme des collectivités territoriales qui prévoit :
 - ◊ La réduction des syndicats qui font double emploi : le syndicat Calvinet-Mourjou ne fait pas double emploi,
 - ◊ La dissolution des syndicats obsolètes : le syndicat Calvinet-Mourjou n'est ni désuet, ni hors d'usage (définition du Larousse de « obsolète »),
 - ◊ La dissolution des syndicats qui n'ont plus d'activité effective : le syndicat Calvinet-Mourjou a toujours une vie associative et une activité importante dans le quotidien des deux communes,

REFUSE à l'unanimité des membres présents la dissolution du Syndicat Intercommunal de Calvinet-Mourjou.

Audit des bâtiments recevant du public

En raison des obligations imposées aux collectivités pour l'accès aux bâtiments publics recevant du public, un audit d'accessibilité a été réalisé par l'organisme SOCOTEC. Le diagnostic a été effectué dans les bâtiments suivants : Mairie, Ecole, Eglise, Salle des fêtes, Gendarmerie, Poste, Cabinet dentaire, Salle du Club et Vestiaires du terrain de sports. Le coût de la mise aux normes est estimé à 100 050.00 € HT. La réalisation prioritaire sera une rampe d'accès à la Poste et au cabinet dentaire.

Questions diverses

- **Vestiaires du camping** Une armoire électrique correspondant aux normes de sécurité sera installée dans l'entrée côté douches.
- **Piscine** : L'intérieur sera repeint par l'agent technique communal. La marchandise sera achetée chez Combes Peinture à Aurillac. Une terrasse en bois sera aménagée sur la plage de la piscine. Des devis de lames en bois seront demandés à divers fournisseurs.
- **Office National des Forêts** : La gestion des plantations des biens sectionnaires de Calvinet a été confiée à l'ONF. Le plan de gestion de ces forêts, arrivé à terme est en cours d'actualisation. La première opération faite par l'ONF consiste à vérifier les surfaces confiées à la gestion de l'ONF. Après vérification, l'ONF a constaté que plusieurs portions de parcelles, représentant en tout 4 ha, étaient cultivées par différents exploitants. Pour régulariser cette situation, il est décidé :
 - ◊ De revoir les conventions pluriannuelles pour intégrer ces surfaces cultivées
 - ◊ De proposer à la gestion de l'ONF des parcelles boisées compensant la surface de 4 ha.





BIENVENUE ... Vous arrivez dans la commune ... faites-vous connaître auprès de la mairie afin que nous puissions vous convier à nos diverses manifestations et vous présenter, si vous le souhaitez, aux calvinois (es) dans l'un de nos bulletins municipaux.

MAIRIE : ouverture de la mairie au public : mardi, jeudi, vendredi de 13 H 30 à 16 H 30

Tél. : 04 71 49 94 32 site Internet non officiel : <http://pagesperso-orange.fr/annie.couderc/>

ANNUAIRE-des MAIRIES : <http://www.annuaire-mairie.fr/mairie-calvinet.html/>

✉ mairie.calvinet@wanadoo.fr

PECHE : Dans l'étang de l'Estanquiol du 23 juin au 15 septembre 2012. Les tickets sont en vente au garage Peugeot tarif : 6 € la journée - 40 € la saison

CAMPING par nuitée : campeur 2 € - véhicule 1 € - tente 1 € - caravane 2 € - branchement électrique 2 € - enfants jusqu'à 4 ans gratuit – de 4 à 7 ans : ½ tarif - pour 2 semaines : 2 nuitées offertes.

BAIGNADE : surveillée par un maître-nageur sauveteur du 1er juillet au 31 août - possibilité de cours de natation - **entrée gratuit**



Puy Capel

Fin mai la SARL Mazac a rehaussé le socle de la table d'orientation recouvert d'un dallage en schiste du plus bel effet

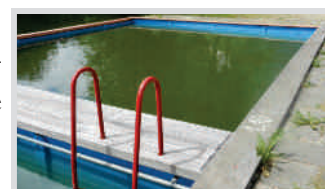
Le site du Puy Capel est un lieux très fréquenté par les marcheurs, vététistes, amateurs de trial ou de quads . Les amateurs d'astronomie se sont réunis de bon matin le 6 juin pour apercevoir Vénus faisant de l'ombre au soleil. Mais

la planète bien modeste ne peut représenter qu'un point sombre sur le disque du soleil levant et l'on est loin d'une éclipse. Faute d'avoir pu observer le phénomène par la faute d'un temps maussade, les lève-tôt se sont finalement rabattus sur le petit-déjeuner consistant offert grâce aux bénévoles de Calvinet et Mourjou, à l'association "vivre en Châtaigneraie", la Maison de la Châtaigne et au relais animation de Mourjou.



Un coup de bleu pour la baignade

Le vent, la pluie le soleil, le gel ont un effet néfaste sur les 2 bassins de notre baignade. Nos employés communaux leur ont redonné un peu plus d'allure en vue de la saison estivale avec une nouvelle couche de peinture.



Un village accueillant



Soucieux de sa beauté et de sa propreté, Calvinet s'est doté comme chaque année de ses nombreuses jardinières et parterres de fleurs sous la houlette de Raymond Martory aidé de quelques bénévoles. En route pour un nouveau prix , mais surtout pour tous, indigènes et estivants le plaisir de vagabonder dans notre village de plus en plus beau grâce aux efforts de la commune mais aussi des habitants pour en faire un village fleuri et accueillant. S'y rajoutent de plus en plus de façades rénovées en pierres de schistes apparentes qui lui donnent cet aspect chaleureux, solide et rassurant.

Célébration du 8 mai

En fait le samedi soir 19, après la messe qui assure une bon groupe de participants même si l'on déplore l'absence d'enfants et des jeunes générations. Cette célébration reste un devoir de mémoire envers à ceux qui ont péri pour que nous soyons toujours fiers de vivre dans un pays démocratique.





Bilans gendarmerie

Le chef d'escadron ADAMKIEWICZ, commandant la compagnie de gendarmerie d' AURILLAC, a procédé à l'inspection annuelle de la communauté de brigades MONTSALVY/CALVINET.

Le bilan de l'activité de l'année 2011 a été présenté aux élus des vingt communes de l'assiette territoriale de l'unité. Il est à déplorer une hausse d'une dizaine de délits commis ainsi que deux accidents mortels de la circulation routière survenus sur le secteur.

Nouveaux arrivants : L'Adjudant RAMOS David à la brigade de MONTSALVY et le gendarme adjoint volontaire SULLI Robin à CALVINET.

L'Adjudant-chef LABORIE, promu major, quittera MONTSALVY au 1er septembre pour rejoindre MASSIAC.

L'adjudant Jérôme VEROUIL, commandant la BP CALVINET, promu Adjudant-Chef est maintenu dans son affectation actuelle. Le gendarme SAUREL, promu MDL/Chef, reste également sur la COB MONTSALVY.

Le commandant de compagnie et les gradés présents ont souligné l'effort à consentir en matière de sécurité routière, (vitesse, alcoolémie), mais aussi sur la prévention à mettre en place pour prévenir les cambriolages.



AG GROUPAMA

Le 23 mars 2012, à la salle des fêtes de Calvinet, l'AG des caisses locales GROUPAMA de Calvinet et Sénezergues a eu lieu, sous la présidence de Bruno Puech et de Joël Piganiol, en présence de nombreux sociétaires et élus. La présentation des comptes par Pascal Moins, animateur révèle pour Calvinet un chiffre d'affaires en croissance de 7.85% par rapport à 2010. Le rapport sinistres à cotisations n'est pas bon, dû à des sinistres conséquents. Bruno Puech est ensuite intervenu pour présenter les bons résultats de la Caisse Régionale ainsi que la situation du Groupe, victime de turbulences mais avec une nette amélioration à ce jour. Joël Piganiol a présenté les mesures de prévention : aides pour acquisition de vêtements de sécurité, d'extincteurs, prise en charge de leur vérification, ramonage de cheminée... J. Viguier, responsable zone sud Cantal a mis en évidence l'importance de se garantir pour les accidents de la vie privée qui provoquent 20 000 décès par an. Enfin, M. Bonhomme a fait une présentation des risques et conséquences des incendies dans les habitations. La pose d'un détecteur avertisseur autonome de fumée offert à chaque participant est un acte de prévention essentiel.



Hommage à Gilbert Calhac le 25 févr. 2012 - Notre chauffeur de car scolaire

"En 2001, j'avais rencontré Gilbert Calhac et nous étions devenus depuis amis. Il m'avait fait découvrir la fête de la Châtaigne de Mourjou en octobre 2002 et je ne ratais jamais une occasion de lui rendre visite au Colombier. Très affecté par sa disparition accidentelle de dimanche dernier, j'ai, après avoir assisté à ses obsèques mercredi 22 février en l'église Saint-Médard, voulu lui rendre hommage en effectuant un montage vidéo de quelques petites séquences le mettant en images, dont certaines sont issues de reportages diffusées à la télévision. Je me permet de vous en informer afin que tous ceux qui le portaient dans leur cœur puissent le revoir, tel qu'il était dans la vie, toujours joyeux et prêt à rendre service".

Lien vidéo : <http://youtu.be/lfZxxDNBHQc> Jean-Pierre POULET Consultant en restauration.



Gilbert était le conducteur du car de ramassage scolaire depuis plusieurs années, aimé des enfants et de tous. Une pensée pour lui et sa famille.

"En mai 2011, je débutais l'écriture de mes rubriques culinaires et j'avais consacré à Gilbert quelques lignes.

Dimanche après-midi 19 février 2012, Gilbert s'est arrêté brusquement de gravir l'échelle de la vie en chutant accidentellement d'une autre, moins virtuelle celle-là, hélas. Il était devenu depuis un jour de septembre 2011 "ma" référence en matière de joie de vivre quand je m'étais rendu compte des difficultés inhérentes à son dur métier d'agriculteur. Il n'avait pas besoin d'un slogan éculé pour travailler plus. Car pour lui, ce n'était pas forcément pour gagner plus mais c'était surtout vital, juste pour vivre décemment. L'élevage des veaux de lait au stade artisanal auquel il le pratiquait n'était pas des plus rentables, notamment quand on fait à la fin de la journée le compte de ces heures travaillées. En effet, contrairement à la paperasse administrative à laquelle, moi "petit fonctionnaire" j'étais confronté journalièrement, et qu'on peut remettre au lendemain, voir plus, les bêtes, elles, n'attendent jamais. La tétée du matin de 6 heures/6 heures 30, on ne peut pas la remettre à plus tard, de même que celle du soir de 18 heures/18 heures 30. Et ce n'était pas hélas sa seule activité de la journée. A 8 heures, il fallait qu'il se prépare à assurer le transport scolaire des élèves du canton, des élèves qui, comme tous les gens d'ici, l'aimaient beaucoup. Rebelote en fin d'après-midi pour les ramener chez eux. Entre-temps, il assurait le travail des champs et une foultitude des petites activités rattachées à son métier d'éleveur qui étaient son quotidien, oui je dis bien son quotidien, car les animaux n'ont pas de samedis et dimanches, encore moins de congés annuels ou d'ARTT, sans oublier les jours fériés ! A cela, venaient se greffer les petits bobos inhérents au côtoiement journalier des bêtes. Car ces vaches, elles ne sont pas toujours commodes, elles font parfois des écarts et ça donne par exemple trois côtes cassées. Gilbert me demandera ce jour-là de ne pas le faire rire comme j'en avais pris l'habitude à chacune de mes visites au Colombier. Mais on ne remise pas facilement ses bonnes habitudes au vestiaire et si mes plaisanteries lui ont un peu secoué ce jour-là son sternum, il m'a vite pardonné mon excès de bonne humeur.



... Cet après-midi du mercredi 22 février 2012, ils étaient nombreux, très nombreux, entre 500 et 600 copains et amis qui le pleuraient et lui ont témoigné leur affection. Ils n'avaient pas tous réussi à trouver une place à l'intérieur de cette église Saint-Médard de Mourjou devenue subitement trop petite pour les accueillir. Alors, ils se sont rassemblés sur son parvis où ils étaient aussi nombreux. Après la traditionnelle messe où l'émotion et la douleur étaient présentes, ils sont tous passés devant son cercueil pour lui dire un dernier adieu, lui tirer une dernière révérence. Cet hommage a duré plus de 40 minutes ...

La Châtaigneraie, ta Châtaigneraie mon cher Gilbert, est aujourd'hui orpheline, elle n'entendra plus jamais le son de sa voix et son accent chantant particulier qui me réjouissait dès que je l'entendais, cette voix toujours joyeuse. Nous, nous avons perdu beaucoup plus qu'un ami.

Je pense beaucoup aujourd'hui à Odette & à Rémy, à son frère, à toute sa famille, cruellement frappés par cette injustice. Mais qu'ils soient assurés que je continuerais à adresser au Colombier ces petites cartes postales qui le faisaient voyager et dont à chaque réception, il s'empressait d'en informer Louis-Bernard Puech.

Adieu Gilbert et reposes en paix ... et que cette vidéo permette à celles et ceux qui t'aimaient de te voir, te revoir pour te retrouver de temps à autre, histoire de ne pas refermer les pages du livre de l'oubli."



A CALVINET

9ème élection présidentielle au suffrage universel direct

1er tour

Inscrits : 382

Votants : 319

Blancs et nuls 1



élection
présidentielle
2012

2ème tour présidentielle

Inscrits : .. 382
Votants : .. 319
Exp : 301
Part : 83,5%



52,8 %



47,2 %



Législatives inscrits 383

1er tour Calvinet 10 juin 251 votants 65,79 %

Résultats :

Vincent Bessat (Mireille Laborie) : Europe Ecologie Les Verts	3 (1,2 %)
Alain Calmette (Christian Rouzières) : Parti Socialiste	74 (30,20 %)
Rémy Dauvillier (Michel Aubry) : Lutte Ouvrière	1 (0,4 %)
Vincent Descoeur (Sylvie Lachaize) : UMP	136 (55,5%)
Philippe Drouault (Josyane Combelle) : Front National	12 (4,9 %)
Thierry Galeau (Nicole Muller) : Front de Gauche	7 (2,9 %)
Chantal Mazières : Front de Gauche	4 (1,6 %)
Nicole Soulenq-Moissinac : Centre pour la France	8 (3,3 %)
Nuls.....	06 (2,45 %)

2ème tour Calvinet 17 juin 278 votants 72,58 %

Alain Calmette

Parti Socialiste : **41,02 %**

Vincent Descoeur

UMP : **58,97 %**



Les rendez-vous de l'été

La fête Nationale 13 et 14 juillet
Dégustation le 13 du chou farci préparé par nos dames, dans une ambiance musicale conviviale.



Le 14 pique-nique géant au camping des Erables.
On prépare, on échange, on déguste, on rit, on chante... le record de 120 personnes environ présentes l'an passé est à battre.



Ses animations avec la "fanfare d'occasion" et l'habituelle fanfare des pères Noël, ses rois mages, son père Noël, son père fouettard et son somptueux feu d'artifice.

C'est aussi plus de 50 exposants de qualité professionnelle pour la plupart pour vos cadeaux de fin d'année et la confection de vos menus gastronomiques.





Le RPI Calvinet-Mourjou compte cette année 56 élèves répartis en 3 classes :

- Une classe de maternelle- cycle 1 de 26 élèves encadrés par Mme Maniaval
- Une classe de CP/CE1 - cycle 2 de 13 élèves encadrés par Mlle Rodrigues
- Une classe de CE2/CM1/CM2 située à Mourjou - cycle 3 de 17 élèves encadrés par Mlle Vernadat.

Cette fin d'année scolaire a été marquée par le **voyage scolaire au Grau d'Agde** pour les élèves de GS au CM2 du 23 au 27 avril.

Le thème du voyage était « **La découverte du milieu marin** ». Voici quelques mots écrits par les enseignantes :

"Les élèves de GS à CM2 ont eu la joie de participer au **voyage scolaire**. Nous sommes partis du 23 au 27 avril 2012 au **Grau d'Agde** dans le centre PEP « **Le Cosse** ».

Le thème du voyage était « **La découverte du milieu marin** ».

Nous avons participé à des activités multiples et variées : promenade en bateau, pêche à pied, collecte des



laisses de mer sur la plage, visite du port de Sète, de l'aquarium du Cap d'Agde, de l'étang de Thau (conchyliculture) et d'une manade.

Nous nous sommes beaucoup amusés et nous avons pris beaucoup de plaisir à découvrir de nouvelles choses.

Les enseignantes tiennent à remercier l'APE, les mairies de Calvinet et Mourjou ainsi que les familles d'avoir participer financièrement à ce fabuleux voyage dont nous garderons d'excellents souvenirs."





Les plus petits n'y sont pas allés, pour compenser ils ont pu participer à un **spectacle de cirque** le 12 juin au matin à Aurillac.

Avant ce voyage, les enfants ont participé au **Carnaval** : promenade dans les rues de Calvinet, embrasement du bonhomme de paille, goûter et jeux. Nous avons eu de la chance car le soleil était au rendez vous !!!



La soirée **chants**, animée par les élèves de Calvinet (CP- CE1) et ceux de Mourjou (CE2-CM1-CM2) accompagnés par nos « vedettes », a connu un grand succès : 140 entrées payantes, la salle des fêtes de Calvinet était pleine ... beaucoup de personnes sont restées dehors profitant de la chaleur, partageant un verre... jusqu'à très tard dans la nuit ...

Les enfants ont chanté « le hérisson » de la comédie musicale « Emilie Jolie » avec les « vedettes » ; ils étaient fiers d'être tous sur scène !! Pour les CP c'était la première fois et l'émotion pouvait se lire dans leurs yeux...



L'APE tient à remercier les enfants et leurs maîtresses pour tout le travail fournis pour cette manifestation ainsi que le groupe bénévole dit « les vedettes ». Vu le succès, cette manifestation sera renouvelée l'année prochaine. Les élèves ont participé à diverses sorties sportives, à la bibliothèque de Mourjou, à des séances à la piscine de la Châtaigneraie à Maurs, etc. : l'ensemble des trajets, des entrées, ... est entièrement financé par l'APE.



L'ensemble des membres de l'APE, les enseignants, les élèves vous remercient de votre soutien et vous souhaitent de **BONNES VACANCES !!!**



Créée à Maurs en 1994, Dispo-Services est une Association Intermédiaire qui propose des heures de mises à disposition ponctuelles et temporaires auprès de particuliers, agriculteurs, collectivités, associations ou entreprises. Elle met en relation demandeurs d'emplois et utilisateurs par le biais de contrats de mises à disposition.

Différents types de travaux peuvent être réalisés : entretien des espaces verts (taille de haie, tonte de pelouse, coupe de bois...), ménage, petit bricolage, manutentions diverses... Dispo-Services tient le **rôle d'employeur**.

C'est pourquoi l'Association se charge de toutes les démarches administratives ; elle établit les contrats de mise à disposition et réalise les fiches de paie des salariés. Cependant, le **travail** effectué par les salariés de l'Association est **sous la responsabilité de l'utilisateur**.

Dispo-Services œuvre pour la réinsertion des personnes en difficultés par une remise au travail progressive. Les personnes inscrites sont des personnes dépourvues d'emploi ou avec des difficultés d'insertion professionnelle.

Elle propose un accompagnement à la recherche d'emploi ou de formation (aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, recherche de formation, etc.).

Le territoire de l'Association s'étend sur toute la châtaigneraie cantalienne. Ayant fait le choix d'une politique de proximité, Dispo-Services possède différents antennes sur les cantons de Maurs (siège social), du Rouget, de St Mamet, de Montsalvy et de Laroquebrou.

L'objectif est de répondre au mieux aux besoins et de réaliser un accompagnement professionnel de qualité.

Quelques chiffres pour l'année 2011

Dispo-Services c'est : 43 351 heures de travail 616 utilisateurs

Concernant le canton de Montsalvy c'est :

8 251 heures de travail réalisées dont 5 835 heures auprès des particuliers

117 utilisateurs



Siège Social Maison des Services			
Place du 11 Novembre	Mairie	11 rue Marcellin Boule	Rue de la Trémolière
15600 MAURS	15290 LE ROUGET	15120 MONTSALVY	15150 LAROQUEBROU
Tél. : 04 71 46 87 13	Tél. : 04 71 46 16 88	Tél. : 04 71 43 52 97	Tél. : 04 71 46 05 11
disposervices1@orange.fr	services.dispo@orange.fr	dispo.services@orange.fr	services.dispo@orange.fr

L'A.D.M.R. du Haut-Célé



Notre assemblée générale a eu lieu le 2 juin 2012 à la salle des fêtes de Calvinet ; présidée par Monsieur HOEL, nouveau Président de la Fédération ADMR du Cantal.

Le bilan cette année est encore positif pour le service aide à domicile et portage de repas. Nous sommes intervenus en 2011 auprès de 182 familles pour un global d'heures de 22 949 heures tous services confondus. Notre service portage de repas a été servi auprès de 68 familles cette année.

Nous tenons d'ailleurs à remercier nos salariés pour l'attention et le dévouement dont il et elles font preuve auprès de nos usagers.

Un nouvel administrateur a été élu au cours de l'assemblée, il s'agit de Madame Thérèse Plan-tecoste, ancienne salariée ADMR



Pour tous renseignements, vous pouvez joindre la secrétaire aux horaires suivants :

- Tous les matins sauf mardi de 8 h 30 à 12 h
- Lundi et jeudi après midi de 13 h 30 à 16 h 30

La Présidente

C. FREBOURG



Le samedi 14 juillet, au terrain du Puech, après le pique-nique, le club organise un concours en doublettes, ouvert à tous. Le soir, une assiette de charcuterie espagnole clôturera la journée.

Le samedi 18 août, le matin, au lac d'Estanquiol, concours de pêche et dégustation de tripoux. L'après-midi, concours de pétanque ouvert à tous et tirage de la tombola. Le soir, sur le terrain du club, grillades de mouton et de porc.

Toutes les personnes désirant prendre la licence 2012 peuvent s'adresser à
Alain JANY tél : 04 71 49 91 33
Louis Marie GASTON tél : 04 71 49 93 77
Prix des licences 2012 : 30 € pour les hommes et les femmes, gratuit pour les cadets et juniors.

CALVINET PETANQUE a débuté sa saison 2012 en engageant quatre doublettes aux éliminatoires départementaux des championnats du Cantal le samedi 5 mai à Vic s/Cère ainsi que deux triplettes le samedi 12 mai à Maurs. Calvinet recevra le jeudi 14 juin le championnat par équipes de clubs 55 ans et plus. Le jeudi 21 juin à Massiac, le club participera au championnat triplettes vétérans.

CALVINET PETANQUE organise juillet et août, tous les vendredis soir, des concours ouverts à tous sur la place Jean de Bonnefon.

Le samedi 14 juillet, au terrain du Puech, après le



Le Tennis Club de la Châtaigneraie



C'est sous le soleil que les cours de mini tennis ont repris le samedi 19 mai. Cette année, 34 jeunes sont déjà inscrits pour une heure de cours le samedi matin de 11h à 12h. Merci à leurs animatrices qui mettent leur compétence et leur bonne humeur à leur disposition.

Parmi ces 34 jeunes inscrits, 17 ayant entre 5 et 8 ans bénéficient d'une licence offerte par le club.

Un stage d'une semaine, ouvert aux jeunes, sera organisé comme l'année précédente début août.

En ce qui concerne les adultes, le club de Montsalvy, en association avec le club de Calvinet pour l'utilisation des courts, a organisé plusieurs rencontres interclubs sur les terrains de Calvinet. Nous leur souhaitons bonne chance pour les tournois de cette saison.



Amélioration des terrains : défrichage extérieur côté bois le long des tennis pour éviter les feuilles sur le terrain et pour permettre un accès plus facile pour récupérer les « balles égarées »...

N'hésitez pas à chausser vos baskets et à sortir vos raquettes pour faire vivre le « Tennis club de la Châtaigneraie » !

Ci-dessous les nouveaux tarifs pour les licences et pour la location des courts.

Licences

Né en 2004, 2005, 2006 ou 2007	Offerte par le club
Né en 2000, 2001, 2002 ou 2003	12 €
Né en 1994, 1995, 1996, 1997, 1998 ou 1999	20 €
Adulte	25 €
Adulte + Conjoint	40 €
Etudiant	20 €



Location des courts

Licencié du club	Gratuit
Invité par un licencié du club	1 € / heure
Membre licencié d'un autre club	forfait 10 € le mois
Membre extérieur au club	5 € / heure
Raquettes et balles	5 €



RESERVATION DES COURTS : restaurant des Sports ou au 04 71 49 97 61

Demande de licences auprès de

Danielle Lissac (04 71 49 95 22 ou 06 76 82 37 56) ou

Odile de Bonnafos (06 07 66 67 22 ou 04 71 49 65 59).





Assemblée Générale du 16 mars 2012

Bilan des animations depuis l'AG du 25 mars 2011

Elles comprennent les *animations destinées à collecter quelques recettes* afin de pouvoir entreprendre *des actions de défense du patrimoine local*.

Animations

- **Vide-grenier** de Calvinet à l'occasion des animations de Calvinet qui remplacent la fête patronale et participation à celui de la fête de la Ste Croix à Cassaniouze le 04 septembre.
- **Repas traditionnel dansant du 13 novembre**. Situé un peu en retard par rapport à un calendrier d'animations surchargé, on avait innové un peu cette année tout d'abord en ne l'intégrant pas dans les journées du Patrimoine et ensuite en remplaçant le pot-au-feu par la potée.
- **Quine du 7 mai**. Une innovation cette année avec une multiplication des jambons qui additionnés aux lots de gibiers fournis par l'ACCA Calvinet ont permis de faire plaisir à un plus grand nombre.



DEFENSE et promotion du PATRIMOINE LOCAL

- **Nettoyage du puy Majou** le 20 avril 2011.
- **Foire aux potirons** : succès sans précédent de cette foire communautaire du Pays de Montsalvy le 16 octobre sous un soleil radieux et une température estivale. Une bonne quarantaine d'exposants, des chars magnifiques, la foule, la présence de nombreux élus, une fête des enfants et même du bénéfice avec des repas fournis à 5 €. La créativité dont les bénévoles ont fait preuve pour décorer notre char et le village a été remarquée par des visiteurs venus parfois de loin. Plusieurs ont publié de nombreuses photos sur Internet pour illustrer cette belle journée et faire connaître davantage encore cette manifestation automnale.



Projets d'interventions pour l'amélioration du patrimoine en 2012

- **Terminer le socle de la table** par un rehaussement et un dallage que doit exécuter la SARL Mazac.
- **Implantation d'une longue-vue** côté Laviale de la table d'orientation. Coût autour de 8 000 €. Subvention promise du Conseil Général. Il faudra envisager la pose d'une barrière naturelle pour éviter que des véhicules se garent en empiétant sur la zone aménagée.
- **Réhabilitation de la bascule communale** de la place Bonnefon. Il faudrait changer les carreaux, l'éclairer de l'intérieur et ramener la deuxième bascule
- **Nettoyage de printemps du Puy Majou** en avril



Projets d'animations

- **Quine** le samedi 28 avril 2012
- **Journées Patrimoine** des 15-16 septembre. On propose à nouveau la visite de l'ensemble architectural de LAMOTHE. Il est proposé de réaliser une exposition de vieilles photos ou cartes postale de Calvinet où la population pourrait se plier au jeu de reconnaissance des visages et voir l'évolution du village.

Carte d'adhésion : Elle reste proposée à 10 €. Les cartes seront diffusées pour l'année en cours.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Annie COUDERC, Louis LAVIGNE, René MALBOS sont réélus à l'unanimité. **Bureau sans changement** :



Quelles activités pour les Seniors au cours de ce premier semestre 2012 ?

♦ 18 janvier 2012 : Rencontre autour de la « galette des rois »

Nous étions réunis très nombreux à la Salle des Fêtes de Calvinet. La nouvelle Présidente, après avoir adressé ses vœux à tous les participants, a précisé les dates et sorties du club prévues pour cette année. Elle a remercié son prédécesseur, Pierre Couderc, qui a animé le club pendant de nombreuses années avec beaucoup de cœur et de professionnalisme, ce qui rend la succession difficile... mais elle sait qu'elle peut compter sur lui et sur toute l'équipe du Conseil pour l'aider dans sa nouvelle tâche !

Ensuite, une rétrospective de la journée du 28 mai 2011 où nous avons fêté le centenaire de Jean-Marie Gaston a été présentée par un ami de ce dernier. Nous le remercions car il nous a fait revivre un grand moment chaleureux et plein d'émotion inscrit dans le cœur des participants à cette journée.

Pour terminer cet après-midi, nous avons partagé la « galette des rois » dans une ambiance conviviale.

♦ 18 février 2012 : Quine annuel

Réunion toujours festive autour d'un grand nombre de participants. C'est un temps important pour le club car il permet de récolter un bénéfice qui sert à l'organisation des activités du club.

Un grand merci aux donateurs de lots : commerçants, artisans, banques, assurances et tous les particuliers.



♦ 14 mars 2012 : Sortie Stockfish

Après la visite guidée de la Bastide de Villefranche de Rouergue qui possède un centre ancien médiéval remarquable, nous étions 63 membres du club à nous retrouver à Martiel au restaurant « La Bergerie » pour déguster le traditionnel stockfish.

Au retour, petite étape digestive à Villeneuve d'Aveyron où certains ont eu le plaisir de boire un verre dans les bars de la vieille ville pendant que les autres dénichaient les coins et les recoins sympathiques de cette ville.

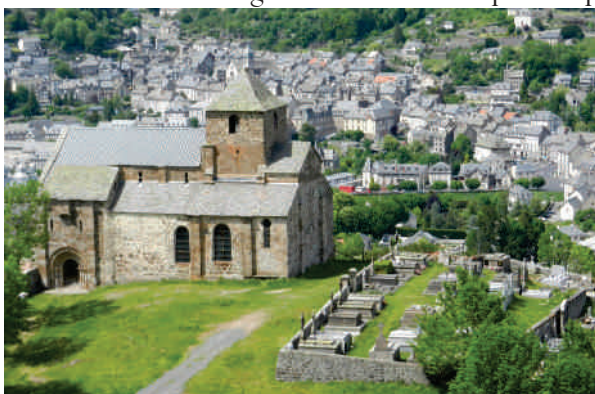
Le temps et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

♦ 30 mai 2012 : Sortie pédestre et visites

Nous voilà partis très nombreux, en car, pour Coltines où se trouve le « musée de l'agriculture auvergnate ». Visite guidée animée par deux personnes nous transmettant toute la passion qu'elles ont déployée pour faire de ce musée un petit « bijou ». Chacun d'entre nous était d'autant plus intéressé que nous avons tous connu cette époque où la charrue était tirée par des bœufs, le foin ramassé à la fourche et au râteau... Souvenirs, souvenirs !

Ensuite, départ pour Albepierre où nous déjeunons à l'hôtel du Plomb.

Puis, les marcheurs prennent le départ pour Bredons : 5 km sur un chemin facile et très agréable avec une vue sur la vallée de l'Allagnon très belle. Temps idéal pour cette bonne promenade digestive.



Nous nous retrouvons tous à Bredons où Monsieur le Maire nous fait visiter la chapelle, chef d'œuvre roman richement décorée. Ensuite nous nous rendons au cimetière où sont enterrés deux personnalités : l'abbé Salvan qui a beaucoup œuvré pour le langage des sourds-muets et Monsieur Ajalbert, polémiste du début du xxème siècle, et enfin nous découvrons les maisons troglodytes qui étaient nombreuses autrefois autour de Bredons. Nous sommes surpris par la taille et les aménagements dans le roc de celle que nous avons plus particulièrement visitée.

Suite de la page 2

Henri MONTARNAL poursuit :

« Le lendemain la colonne reprit sa marche et vint camper dans Calvinet même, sur le champ de foire, où elle établit son quartier général et sur les routes avoisinantes.(...) »

Suzanne a immortalisé cet instant (voir seconde photo ci-dessous) : on distingue à droite de la fontaine un auto-



bus et une traction avant, et devant l'actuel Café des Sports, les camions militaires .

Un appel aux lecteurs est lancé, pour identifier les trois personnes qui se trouvent à proximité de la fontaine.

Henri MONTARNAL précise :

« Le séjour de la troupe à Calvinet dura un mois environ. Le temps était beau et les militaires livrés à l'inaction se détendirent. Ils occupèrent leurs loisirs à des promenades dans la campagne, à des jeux de sports ; ils allaient pêcher dans les ruisseaux ou dans les étangs de Berbezou et de Lamothe, qui leur servirent aussi de piscines.

Puis des ordres vinrent un beau matin, et ce fut le départ ; on remit en marche autobus et camions, et après des adieux à la population, la colonne reprit tristement sa marche pour aller à Aurillac ou à Clermont-Ferrand livrer à l'occupant, suivant les conditions de l'Armistice, son matériel et se faire ensuite démobiliser (...) »

(1) 1940 – L'année noire par Jean-Pierre AZEMA , Fayard 2010

(2) N°16, juillet 1950, pages 7 et suivantes L'exode de 1940

(3) Société des Transports en commun de la Région Parisienne (ancien nom de la RATP)



Ils l'ont fait à Calvinet



AG 23 mars



AG 2 avril
Ronde Châtaigne-



Bilans 2 mars



AG 2 juin



Tous ces organismes
apprécient notre salle
des fêtes, accueil-
lante, claire, confort-
able, bien équipée